

Moyen-Ogooué/Département de l'Ogooué et des Lacs/Lambaréné/Prison centrale Le VPR offre 50 sacs de riz "aux détenus et non aux agents pénitentiaires"

Esaië NDILOROU
Lambaréné/Gabon

EN marge de sa tournée républicaine, du 2 au 3 mars dernier dans le chef-lieu du Moyen-Ogooué, le vice-président de la République (VPR), Pierre-Claver Maganga Moussavou, s'est rendu à la prison centrale de Lambaréné, où lui ont été soumises les difficultés auxquelles fait face ce milieu carcéral, avant d'offrir 50 sacs de riz de 50 kilogrammes aux détenus.

À sa descente du véhicule de commandement du gouverneur de la province du Moyen-Ogooué, Pierre-Claver Maganga Moussavou a été accueilli par le directeur de la prison, le commandant Jean-Honoré Mouélé, puis a reçu les honneurs militaires, avant de prendre place au lieu de la cérémonie où l'attendaient déjà l'ensemble des directeurs et chefs de services provinciaux.

Le directeur de la prison lui a alors souhaité la bienvenue. Lui qui, a-t-il dit, vient leur rendre visite pour la première fois avec les mains pleines de présents, au grand bonheur des détenus et des agents



Pierre Claver Maganga Moussavou à son arrivée à la prison centrale de Lambaréné.



Le geste symbolique de la remise du don au directeur de la prison.

pénitentiaires.

Jean Honoré Mouélé a ensuite égrené au VPR les maux qui minent le bon fonctionnement de la structure dont il a la charge : surpopulation des pensionnaires, vétusté du bâtiment, nombre réduit des effectifs du personnel d'encadrement, etc.

« Monsieur le vice-président de la République, soyez le bienvenu dans notre cercle de travail. Cette maison carcérale a été construite au sortir des années des indépendances pour accueillir 50 personnes. Aujourd'hui et en ce moment précis où vous êtes là, nous en avons 207 dans ces



Le VPR a mis en garde tous ceux qui seraient tentés de détourner ces sacs de riz.

mêmes conditions. Le bâtiment est vétuste, donc il faut des travaux d'extension. Je voudrais soumettre à votre haute attention le projet de construction de la

nouvelle prison que nous attendons avec impatience de voir le jour sur le site déjà retenu au PK 5. L'effectif réduit des agents est un handicap sérieux pour le suivi des prisonniers, car il y a des personnes dangereuses parmi cette population», a souligné le maton en chef de la province.

Pierre-claver Maganga Moussavou, qui a dit avoir touché du doigt les réalités exprimées par le responsable du milieu carcéral, a promis de les transmettre au chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba. Surtout que, foulant pour la première fois le sol de la prison centrale de Lambaréné, le constat

qu'il en a fait est bien loin d'être celui qu'il attendait. Il a ensuite accompli le geste symbolique de remise du don au directeur de la maison d'arrêt, précisant que « j'ai amené ces sacs de riz pour soulager, un tant soit peu, les prisonniers et non le contraire. » Autrement dit, ce don est « destiné aux détenus et non aux agents pénitentiaires », a-t-il mis en garde les matons, qui seraient tentés de le détourner à leur profit. Une précision faite en présence des autorisées politico-administratives et militaires, en tête desquelles le gouverneur Michel Nguéba Koumba.

Ngounié/Département de la Louetsi-Wano/Lebamba/Police nationale/Décédée le mois dernier à Libreville

Le lieutenant Arlette Claudia Moussounda Mayombo inhumée

GJMB
Lebamba/Gabon

DÉCÉDÉE le 24 février au Centre universitaire d'Angondjé, à Libreville, des suites d'un choc hémorragique, le lieutenant de police Arlette Claudia Moussounda Mayombo a été conduite à sa dernière demeure, le 10 mars dernier, sur sa terre natale de Lebamba.

C'est, en effet, le 9 mars que la bière contenant le corps de la policière est arrivée à Lebamba, accompagnée d'une délégation de ses collègues. Pleurs, tristesse et forte émotion des proches et amis de la jeune femme de 32 ans, ont marqué cette journée au domicile familial où la dépouille mortuaire a été exposée. Née le 17 juillet 1986 à Lebamba, Arlette Claudia Moussounda Mayombo a fait une partie de ses études primaires dans cette localité, puis à Dousala (département de la Dola à Ndendé), Tchibanga (province de la Nyanga) et Koula-Moutou (Ogooué-Lolo). Admise en classe de 6e au lycée d'Etat de cette localité, elle y terminera son cycle secondaire après



La bière du lieutenant Arlette Claudia Moussounda Mayombo a été exposée au domicile familial...



... avant d'être conduite à sa dernière demeure.

avoir été reçue au baccalauréat. Mettant ainsi un terme à un nomadisme scolaire que lui avaient imposé les nombreuses affectations de ses parents enseignants.

Son bac en poche, la jeune femme s'inscrit à l'Université Omar Bongo (UOB), précisément à la Faculté des lettres et sciences humaines. Mais elle n'y restera pas longtemps. Intéressée, en effet, par les métiers des armes, Arlette intègre la police nationale en 2015, à la faveur d'un concours. Et, une fois la formation terminée, la voilà en stage à la direction générale de la Documenta-



tion et de l'Immigration, avant de rallier les effectifs du commissariat d'Akanda. Ce séjour parmi ses collègues et frères d'armes lui sera tout bénéfique, d'autant que de c'est de cette unité de police, située au nord de Libreville, qu'elle sera affectée au cabinet du commandant en chef en second chargé de l'organisation et des personnels. Elle y était toujours en service jusqu'à ce que la grande faucheuse décide, le 24 février dernier, de mettre un terme à ses jours sur terre.

Une foule nombreuse accompagnant le corps au cimetière.